



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU C.O.M.B
SAISON 2007/2008**

(Tenue le 6/02/2009 à la salle des fêtes de Bagneux)

PRESENT (e) S: 109

EXCUSE (e) S: 10

- 1) Rapport moral sur l'activité présenté par le Président - Monsieur Olivier FISCHER.
Vote : 109 Pour 0 Abstention 0 Contre
- 2) Rapport financier présenté par le Trésorier Général - Monsieur Philippe CESTOR.
Vote : 109 Pour 0 Abstention 0 Contre
- 3) Approbation des comptes certifiés par Monsieur Michel COCCETTA - commissaire aux comptes.

Adopté à l'unanimité (109 Pour)

Cette Assemblée Générale n'étant pas électorale, conformément à nos statuts, le Président sortant ainsi que le Secrétaire Général et le Trésorier Général sont reconduits dans leurs fonctions pour un an.

Fait à Bagneux le 6/02/2009.

Certifié conforme et sans changement le 10/02/2009

Le Président DU C .O.M.B

Olivier FISCHER